



AFTC Ile-de-France / Paris

Sommaire

Page 1

- Editorial

Page 2

- “Le dit du mardi” : un an déjà

Page 3

- Prévention routière
- Dialogue citoyen

Page 4

- Les Sorties

Page 5

- Partenariats
- Séminaire VI

Page 6

- Maison Relais`

Page 7

- Handicap et vieillissement
- Accidents domestiques

Page 8

- Salon des Familles

Démocratie sanitaire

Le 1er juillet 2010, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a installé la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) qui doit, par ses avis, concourir à la politique régionale de santé. Cette Conférence, qui représente l'ensemble des acteurs de la santé et de la prise en charge de la perte d'autonomie, se substitue à la Conférence Régionale de Santé, avec des compétences élargies, puisqu'elle remplace aussi le Comité Régional de l'Organisation Sanitaire (CROS) et le Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS).

D'où l'importance de la nomination d'une représentante de l'AFTC Ile-de-France / Paris en son sein, dans le collège des usagers des services de santé et médico-sociaux. L'AFTC a été la seule association représentant les personnes handicapées à être désignée en tant que titulaire parmi les associations agréées : il faut y voir la reconnaissance de la spécificité du handicap cognitif et le fruit de notre action depuis des années dans l'ensemble de la région.

Notre association entend contribuer pleinement à l'activité de la CRSA et sera représentée dans l'une des quatre commissions spécialisées qui l'animent : la Commission spécialisée dans les prises en charge et accompagnements médico-sociaux. Celle-ci aura notamment la mission de proposer des priorités pour l'action médico-sociale et d'émettre un avis sur le Schéma régional de l'organisation médico-sociale, élaboré à partir des Schémas départementaux, et sur le Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) qui en découle.

D'autres instances vont être installées par l'ARS dans les prochaines semaines, parmi lesquelles les Conférences de territoire et la Commission de sélection d'appel à projet social et médico-social, particulièrement importante pour nous.

Contribuer à réduire les inégalités de santé en Ile-de-France, améliorer la qualité du service rendu à la population de la région et l'efficacité du système de santé, tels sont les axes stratégiques de l'Agence, qui veut les aborder avec un souci de concertation. A nous, ainsi qu'aux quatre autres associations de personnes handicapées qui devraient rejoindre la CRSA cet automne, de veiller à ce que la démocratie sanitaire ne soit pas un slogan, mais se traduise par des actes et que, malgré le contexte actuel de restrictions budgétaires, les besoins de nos blessés tout au long de leur vie soient réellement pris en compte.

Directeur de la Publication
Françoise FORET

Responsable de la Rédaction
Thierry DEROCLES

Impression : 96 rue Didot - 75014 Paris

Françoise Foret

« Le dit du mardi » : un an déjà

Depuis septembre dernier « le dit du mardi » a accueilli chaque 2^{ème} mardi du mois, dans le Salon des familles de l'AFTC Ile-de-France / Paris, des proches de victimes d'une lésion cérébrale pour discuter autour d'un café.

Une vingtaine de personnes, pères, mères, grand-mère, sœur, amie... ont partagé au fil des séances questions, expériences, témoignages et ressentis de leur vie quotidienne :

Brigitte* ou Jeanne* luttent pour aider leur fils séparé à la suite d'un TC, à maintenir des relations avec leurs enfants ; mais que de difficultés quand les problèmes de comportement s'en mêlent.

Jacques* évoque avec émotion la première fois où il a laissé son fils pour aller au cinéma.

Anna* n'en peut plus entre les visites à sa sœur en foyer, sa mère âgée, ses petits enfants, elle craque. Josette* écoute avec intérêt Florence* évoquer les essais de sa fille en appartement ; son fils va sortir de l'hôpital avec de lourdes séquelles.

Bernard* raconte : il a choisi d'accompagner son fils à la première visite à la MDPH

Nous nous sommes retrouvés de 6 à 10 autour des thèmes choisis à l'avance par les participants : maintenir une vie sociale - préparer l'avenir - comment vivre les troubles du comportement au quotidien - les relations à l'intérieur de la famille - les relations avec les professionnels...

Les thèmes servent de fil conducteur, mais n'empêchent pas l'abord spontané d'autres sujets en fonction du désir des personnes présentes.

Certaines personnes sont venues à l'occasion d'un thème en particulier, d'autres se libèrent quand elles peuvent ou profitent parfois de la participation de leur proche traumatisé crânien au groupe de parole voisin, d'autres encore sont assidues. Suivant les jours, l'émotion est plus ou moins tangible, et par moments - fugitive - des confidences plus intimes se glissent... La circulation des participants n'a semblé à aucun moment gêner l'empathie et le respect fortement présents dans les échanges.

Les personnes présentes lors de la dernière séance avant l'été ont exprimé leur ressenti positif du groupe (impression de se sentir compris, liberté pour dire les choses, sentiment de solitude moins pesant, aide pour relativiser les problèmes : « on a tendance à tout mettre sur le dos du traumatisme crânien »), et leur attachement à l'idée de voir continuer les rendez-vous du « dit du mardi ».

Elles ont retenu les prochains thèmes jusqu'à Noël :

- 7 septembre : Penser à soi malgré tout
- 9 octobre : Etre un père ou une mère cérébrolésé(e) : questions et difficultés
- 9 novembre : Comment aborder les changements?
- 7 décembre: La relation de dépendance

Rappelons que « le dit du mardi » est une réunion qui a lieu un mardi par mois dans le salon des familles de la Note Bleue (10 rue Erard - Paris 12^{ème}) ; qu'elle s'adresse à tout adulte parent, grand-parent, enfant, ami(e), aidant(e) concerné par la lésion cérébrale d'un proche ; que la présence est libre, gratuite, non réservée aux personnes adhérentes à l'AFTC IdF/Paris. Une ou deux personnes de l'AFTC sont présentes pour organiser l'accueil et une psychologue clinicienne est chargée de l'animation de la séance. L'objectif principal est le partage entre les personnes présentes dans une atmosphère conviviale.

Patricia de Collason - psychologue clinicienne
Chantal Fassiaux - responsable Salon des familles

* Les prénoms sont fictifs

Attention !

L'établissement "Hôpital Broussais" n'existe plus. Bien que toujours située sur le même site, dans les mêmes locaux, notre association doit modifier son adresse comme suit :

A F T C IdF / Paris
Pavillon Leriche / Porte 11
Boite 7
96 rue Didot
75014 Paris

Veillez en prendre bonne note, car tout courrier portant notre ancienne adresse sera retourné à son expéditeur.

Prévention routière

Le 30 juin 2010, la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA) a organisé en partenariat avec l'UNAFTC un colloque sur la prévention routière, à l'occasion duquel cette dernière a pu présenter la vidéo qu'elle a réalisée « *Des vies fauchées* ».

Le Professeur Claude Got, chercheur en biomécanique et en accidentologie, a eu l'occasion de rappeler quelques chiffres. 18 000 personnes étaient tuées chaque année sur les routes au début des années 1970. Ce nombre est tombé à 9 000 personnes au début des années 2000, puis à 4 200 personnes en mars 2009. Il n'a toutefois plus baissé entre mars 2009 et mars 2010. Le nombre de tués par accident de moto est quant à lui en augmentation, franchissant un bond de 10% entre 2008 et 2009. Le nombre de blessés graves est similaire à celui des tués.

Selon le Docteur Bernard Laumon, chercheur, on dénombre parmi les blessés graves (Abreviated Injury Scale supérieure à 3 sur 6) 53% de traumatisés crâniens, dont le plus grand nombre se situe dans la tranche d'âge de 15 à 29 ans, avec une surreprésentation des hommes.

Le Docteur Laurent-Vannier a rappelé la plus grande gravité des conséquences du traumatisme crânien chez les enfants que chez les adultes. Elle mentionne une surreprésentation des traumatisés crâniens au sein de la population carcérale, précisant que l'âge moyen du premier contact avec la justice est de 15 ans pour ces blessés, contre 21 ans chez les personnes valides.

Le Docteur Jean Yves Lecoq, Directeur de recherches chez un grand constructeur automobile, nous a exposé l'avancée de ses travaux pour une meilleure sécurité des véhicules.

En conclusion, l'UNAFTC et la FFSA revendiquent de concert la nécessité d'enseigner dans les écoles les règles de conduite qui sont des règles de vie en commun, et de s'assurer de leur bonne intégration par les élèves. Ce n'est qu'au prix de cet apprentissage que la baisse du nombre de personnes tuées et blessées sur les routes, actuellement en panne, pourra se poursuivre.

Marie-Louise Mégrelis

Dialogue Citoyen

Le Centre de suivi de jeunes en milieu ouvert, qui dépend du Ministère de la Justice, a sollicité l'UNAFTC pour participer aux trois jours du « Dialogue Citoyen » organisé à la Mairie du XV^{ème} de Paris et c'est l'AFTC Ile-de-France / Paris qui, le 28 avril 2010, a pris le relais local. Pierre Lamoureux et moi-même sommes intervenus pendant une heure trente devant une douzaine de jeunes primo-délinquants, âgés de 15 à 18 ans, accompagnés de leurs éducateurs spécialisés,

Ces jeunes, qui ont l'habitude des « conduites à risque », ont beaucoup de mal à se conformer à la loi. Nous leur avons rappelé que « l'accident n'arrive pas qu'aux autres » en leur parlant de la sécurité routière du point de vue des victimes d'accident de la route et en leur exposant les conséquences du traumatisme crânien à long terme. Nous voulons croire que la prévention a encore toute sa place dans leur devenir.

Un grand merci à Nathalie Micolos, chargée de formation à l'UNAFTC, et à Françoise Foret, notre Présidente, venues nous soutenir.

Notre participation a été appréciée, comme en témoigne la réunion de synthèse, qui a eu lieu en mai, et marque le début d'une collaboration avec les services du milieu ouvert du Ministère de la Justice. Ils nous sollicitent pour une nouvelle intervention le 27 octobre dans le cadre de la prochaine session du Dialogue citoyen qui aura lieu à la mairie du XVIII^{ème} arrondissement.

Rappelons aussi que dans le cadre d'un projet d'exposition itinérante en direction des collégiens, le Conseil Général des Hauts-de-Seine recherche le témoignage de jeunes ayant eu un accident de deux roues entre 11 et 15 ans. Le témoignage ferait l'objet d'un article accompagné de photos !

Si vous souhaitez témoigner, adressez-vous au secrétariat de notre association. Nous savons la difficulté que représente une telle démarche mais elle s'inscrit dans la politique générale de prévention « pour que cela n'arrive pas aux autres ».

Marie-Paule Mansour
Déléguée AFTC 92

Les Sorties

Les sorties du dernier trimestre sont dorénavant et déjà programmées. En septembre, nous visiterons le Musée de l'Ecole vétérinaire. En octobre, la visite du vignoble Champenois reste à peaufiner (seuls les inscrits seront contactés pour le déroulement de cette sortie). En novembre, nous irons écouter les chansonniers au Don Camillo, dont la salle avec marches, n'est malheureusement pas accessible aux fauteuils électriques. En décembre, nous finirons l'année avec les ballets Russes à Nogent-sur-Seine. N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire.

Nos sorties sont animées par des bénévoles dont certains apportent leur soutien de façon ponctuelle. Des adhérents se joignent parfois à des activités toutes proches de leur domicile. Il nous arrive d'être démarchés par des associations culturelles proposant théâtres, sports adaptés, culture, chants... Nous orientons ces demandes vers les GEM. Les informations et publicités sont dirigées par mail aux personnes inscrites aux sorties des mardis et aux bowlings.

Les sorties mensuelles continuent mais le nombre de participants est en diminution. Quelles en sont les causes ? Il y a quelques années les personnes traumatisées crâniennes n'avaient pas beaucoup d'occasions de se distraire. Aujourd'hui, la plupart ont une occupation soit dans un centre d'accueil, soit dans un ESAT, ou encore dans un GEM comme Loisirs et Progrès ou La Boussole. Ces structures récentes ont mis en place des programmes de sorties durant les jours ouvrés, qui ont l'avantage d'être plus calmes et moins chers que pour une même sortie effectuée un samedi ou un dimanche. Ces emplois du temps fatiguent et nos blessés n'ont plus qu'une envie, celle de se reposer. En revanche, le bowling conserve son attractivité et le groupe est toujours constitué de 4 à 8 joueurs.

Le samedi 5 juin 2010, s'est déroulée la *Journée des Familles* à la Ferme de Montmachoux près de Montereaux en Seine-et-Marne. Le Conseil d'Administration a retenu cette option malgré quelques réserves sur la distance : 80 kilomètres au sud-ouest de Paris signifient plus de 120 kilomètres pour un Francilien habitant le nord et effectuer un tel trajet avec un blessé n'est pas toujours facile.

La participation à cette journée fut un succès, fruit du travail fourni par nos responsables Thierry Derocles et Françoise Foret.

Ces dernières années, nous constatons une participation à cette journée en augmentation : 60 puis 70 personnes et cette année 83 participants (5 ont pris le train, 8 ont opté pour le covoiturage). Quelle fut la motivation de cette envie de venir ? Est-ce la rencontre avec des autruches ? Est-ce l'air de la campagne ? Est-ce l'éclat du soleil ? Je dirais que la motivation se fondait plutôt sur l'envie d'échanger et de se rencontrer en partageant un repas.

Une adhérente de longue date, qui ne venait plus aux sorties pour cause de santé, souhaitait retrouver de vieilles connaissances. Une autre qui s'inscrit à chaque réunion et venue pour se changer les idées « en se sentant chez soi dans cette famille ». D'autres ont fait le chemin pour connaître le vécu et la suite après un accident. L'expérience de chacun apporte un réconfort, forme modeste de thérapie mutuelle.

Le repas, cela va de soi, était tout autruche (le filet d'autruche, excellent, fond dans la bouche). Au cours de la visite des autruches et émeus dans leurs parcs et le retour à la ferme, la conférencière nous expliqua ce que l'on devrait savoir et que l'on a oublié. Par exemple : une autruche de 140 kg fournit 40 kg de viande exploitable, un plumeau nettoie de façon naturelle sans l'apport de produit, la peau d'autruche, contrairement à celle d'agneau ou de chevreau, ne se dédouble pas ce qui rend les sacs et chaussures plus résistants, un œuf pèse 1500 grammes environ et convient pour une omelette de 8 à 10 personnes, les graisses et huiles sont en partie destinées aux produits cosmétiques, les plumes ornent les chapeaux et habillent les danseuses des cabarets spectacles dont le Moulin Rouge, ce qui a permis à l'autruche d'avoir et de conserver ses lettres de noblesse...

L'autruche passe sa vie dehors par tous les temps, le chaud ou froid ne l'incommode pas ; elle se nourrit de ce qu'on lui propose comme les graines et la luzerne. La ferme de Montmachoux est une unité de production : 600 autruchons y naissent chaque année et sont dirigés vers des Zoos, ou des parcs de loisirs.

Mais par delà le pittoresque du lieu, le principal fut le plaisir ressenti dont chacun a tenu à témoigner au moment de rentrer.

Guy Cochin

Partenariats

De nouvelles possibilités de rencontres et de contacts avec notre association seront offertes aux blessés et aux familles à partir de septembre 2010, au sein même des établissements médico-sociaux franciliens.

L'AFTC vient en effet de signer des conventions avec plusieurs d'entre eux : CMJA à Bouffémont, Maison des Aulnes à Maule et Maison de l'Alisier à Pierrefitte (ADEF Résidences), ou va prochainement en signer avec d'autres : Hôpital et MAS à Houdan, Pôle MPR à Richebourg, MAS de jour à Garches et CICL à Puteaux (ADEP).

Ces conventions, qui s'ajoutent à celles précédemment signées avec l'Hôpital Raymond Poincaré à Garches et La Note Bleue à Paris (FCEs), traduisent le développement et l'approfondissement des relations entre notre association et les établissements.

Il a été convenu que l'Association tiendra des permanences sur place, soit ponctuellement, à la demande, le 18 septembre à la Maison des Aulnes par exemple, soit régulièrement, le premier mercredi de chaque mois à Bouffémont ou selon un rythme à préciser à Houdan et Richebourg (en partenariat avec l'AFTC 28). Ces permanences s'ajouteront à celles de notre AFTC à Garches. D'autres pourraient être envisagées à l'Hôpital Nord 92 à Villeneuve-la-Garenne et à l'Hôpital National à Saint-Maurice.

Lors de ces permanences, les représentants de l'association s'engagent à respecter les règles de fonctionnement de l'établissement et sont clairement identifiés, tant par les usagers que par le personnel soignant et les intervenants libéraux, dûment informés de la présence de l'AFTC.

Plusieurs établissements mettent des locaux à disposition de l'association et de ses délégations départementales non seulement pour les permanences, mais aussi pour la tenue éventuelle de réunions.

Il est prévu aussi d'organiser régulièrement des moments de rencontres avec l'ensemble des usagers et leurs familles pour une présentation de l'association, de ses activités et des ressources qu'elle peut apporter - ce qui a déjà eu lieu à la Maison de l'Alisier, à l'Hôpital Saint-Maurice, à l'Hôpital Nord 92 entre autres. L'AFTC peut aussi être sollicitée pour une présentation devant les équipes de professionnels.

Ces dispositions ne sont pas les seules modalités des partenariats instaurés. Participation de représentants de l'association aux CRUQPC, aux commissions d'admission, aux comités techniques, médiation, partenariat avec les GEM..., il existe bien des façons de coopérer avec les établissements pour le bénéfice des personnes cérébro-lésées et de leur entourage, en fonction à la fois des situations et des demandes locales, mais aussi des forces militantes, qu'il faut mobiliser et former !

Ces actions de proximité imposent aux bénévoles un engagement particulièrement grand, mais il est indispensable de les développer le plus possible.

Françoise Foret

Séminaire VI AFTC - CRFTC

Le 19 novembre 2010, l'AFTC Ile-de-France / Paris et le Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien organisent leur sixième séminaire annuel : **« Le devenir des adolescents cérébro-lésés »**.

Le séminaire se déroule à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, de 9 h 30 à 17 h., autour des communications suivantes :

- Conséquences cognitives et comportementales à long terme après un traumatisme crânien acquis dans l'enfance ou l'adolescence.
- Questionnement à propos de l'accompagnement à long terme d'adultes présentant une lésion cérébrale acquise lors de l'enfance ou l'adolescence.
- Quelle orientation pour les jeunes adultes cérébro-lésés ?
- Indemnisation et protection juridique des adolescents cérébro-lésés.
- Le dispositif d'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle et sociale.
- Dispositif SARAH, Service d'Appui Régional pour l'Apprentissage des Handicapés.
- La scolarisation des jeunes : à quel prix ?
- Des exemples de parcours.
- Articulation Pôle enfants - Pôle adultes dans les MDPH

Les familles et blessés qui souhaitent participer au séminaire peuvent s'inscrire dès maintenant auprès du secrétariat de notre association (25 € par personne - repas compris).

Maison Relais

L'association Simon de Cyrène développe une formule de logement innovante à Vanves (92) : une maison relais pour adultes lésés cérébraux. Organisée en grands appartements dans lesquels chacun aura son studio, la maison relais propose aussi des logements pour des volontaires associatifs ou étudiants et des couples d'hôtes qui partageront la vie quotidienne. Un service prestataire assure l'aide quotidienne (actes essentiels, accompagnement...). Un premier appartement, qui a ouvert ses portes en Janvier 2010, a déjà permis à 20 personnes de faire des séjours d'essai. Le 8 mai dernier, la « première pierre » était posée pour deux autres immeubles qui vont être construits à Vanves pour étendre la capacité d'accueil de la maison relais. Ci-dessous, un extrait du discours que Laurent de Cherisey, Directeur de l'association Simon de Cyrène, prononça à cette occasion.

« Cette première pierre est une date qui revêt pour nous, personnes handicapées, familles, amis, une signification exceptionnelle.

Bien sûr parce que nous l'espérions depuis plusieurs années. Nous savons tous que c'est un long chemin de développer un projet innovant au service de la dignité humaine. Long chemin qui n'aboutit qu'avec le soutien et l'alliance de nombreux partenaires tous convaincus de la nécessité de se battre sans relâche au service de ceux dont la vie a basculé. Vous avez tous, ici présents, soutenus ce projet, du fond du cœur merci. Signification exceptionnelle car cette première pierre est avant tout une pierre vivante de l'amitié, valeur fondatrice de notre association, qui nous réunit aussi.

Il y a quelques années, dans un des nombreux groupes de parole qui a préparé ce projet, François disait à ses amis ayant eu, comme lui, un traumatisme crânien : « Les amis, pour ne pas rester seuls après notre accident, comme on ne peut plus créer notre propre famille, vous ne voudriez pas que l'on crée une famille ensemble ? »

Aujourd'hui c'est une première pierre qui répond au désir de François et de ses amis. Cette première pierre au cœur de Vanves symbolise notre conviction partagée que la force d'une société se mesure à la place qu'elle donne aux plus fragiles.

Cette certitude est un véritable défi dans notre société car les risques liés à la vie moderne font basculer chaque année en France 150 000 personnes dans une situation de fragilité et de handicaps par lésions cérébrales acquises.

Parmi eux, près de 10 000 personnes suite à un traumatisme crânien à un accident vasculaire cérébral ou une maladie doivent réapprendre à vivre avec un handicap lourd. Ces personnes qui, il y a quelques années encore décédaient demeurent en vie grâce aux progrès de la médecine d'urgence.

Cette formidable avancée pose cependant un premier défi : Rester en vie, oui, mais dans quelles conditions et avec quels moyens ? La France est généreuse dans les moyens techniques et financiers qu'elle alloue aux plus fragiles. Ainsi, la loi de février 2005 affirme que toute personne handicapée a le droit de choisir son projet de vie avec le soutien solidaire de l'ensemble de la société.

Notre rôle en tant qu'association est d'être des veilleurs et des témoins de ce handicap dit invisible : une lésion dans le cerveau ne se voit pas et les handicaps qu'elle génère sont souvent mal compris. Aussi le risque de l'isolement et de la désocialisation est grand. Merci à l'AFTC, et à sa Présidente Françoise Foret ici présente, qui œuvre sans relâche dans ce sens et soutient notre projet.

Développer des réponses adaptées pour 10 000 personnes de plus chaque année est un véritable défi de société. Ce risque nous concerne tous et il nous est facile d'imaginer qu'après un tel accident, lorsque notre état de santé s'est stabilisé, notre souhait est de retrouver une vie qui a du sens, au cœur de la société.

Dans les nombreux groupes de parole qui ont permis de concevoir ce projet, plusieurs personnes ayant un handicap ont témoigné que le handicap le plus douloureux était probablement celui de la solitude et du risque de désocialisation. Là aussi, la loi de février 2005 ouvre une perspective décisive en affirmant que la personne avec handicap doit pouvoir choisir son projet de vie...

Cette affirmation légitime pose un deuxième défi : quel sens donner à sa vie après l'accident, avec un handicap acquis ? Question faisant écho à l'interrogation universelle sur le sens de la vie... C'est peut-être là que la personne fragilisée trouve sa place au cœur de la société pour lui donner sa force : elle nous rappelle qu'avant d'être capacité à faire à produire, à paraître, à avoir, à performer, la personne est « être ».

Et l'être humain ne se construit il pas d'abord dans la relation à l'autre ? Relation qui ouvre à une valeur citoyenne : la fraternité, accessible à tous et à laquelle les plus fragiles nous invitent.

Une invitation pressante qui nous révèle le sens de la vie... lorsque la personne fragilisée nous appelle à prendre le temps de la relation gratuite et de l'amitié.

Notre association a été créée par des personnes handicapées et leurs familles et amis pour développer ces lieux de vivre ensemble pour que la vie reprenne sens. Elle s'est créée avec le soutien de Loisirs et progrès où depuis 10 ans, des amis se réunissent chaque jour aujourd'hui 40 adultes handicapés, 50 bénévoles et plusieurs intervenants professionnels pour reconstruire ensemble un sens à la vie, sens fondé sur l'amitié.

Ainsi, nous voulons créer des lieux d'humanité de relations et de fraternité, des habitations identiques à celles dans lesquelles nous aimerions vivre si un tel drame nous touchait. Notre projet est innovant car il vise à créer des résidences sociales où chaque habitant sera chez lui avec un bail individuel au sein d'un grand appartement partagé avec des amis. Parmi les habitants, des « assistants volontaires », étudiants ou volontaires associatifs seront hébergés pour prendre part à la vie communautaire. Un accompagnement professionnel sera garant de la sécurité et des réponses aux besoins médico-sociaux.

Tout en étant indépendant et libre, les habitants de la résidence bénéficieront d'espaces de vie communs en autogestion et d'une véritable ouverture sur leur environnement. Dans ce lieu, seront créés une table d'hôte, des ateliers d'artistes, ciné-club, salon de thé pour que les personnes handicapées puissent accueillir les amis et personnes seules du quartier.

Face à l'ampleur des besoins, d'autres projets sont en cours d'étude à Rungis, Angers, Toulon, la Rochelle et dans d'autres villes.

Nous travaillons à la création d'une fédération dans l'esprit et avec le soutien de la fédération des communautés de l'Arche de Jean Vanier. (...)

Et je vous donne rendez-vous à la rentrée 2011 pour l'ouverture de la maison relais !».

Handicap et vieillissement

L'AFTC Gironde signale que, le 19 juin 2010, a été officiellement inauguré le Foyer d'Accueil Médicalisé *Handivillage 33* consacré aux personnes handicapées vieillissantes.

L'établissement a une capacité d'hébergement de 60 places dont 3 sont réservées pour les accueils d'urgence ou temporaire.

Ouvert en fait depuis le 22 février, le FAM, totalement rempli, héberge 14 personnes traumatisées crâniennes, 14 personnes victimes d'Accidents Vasculaires Cérébraux, 15 personnes handicapées psychiques et 14 personnes Infirmes Moteurs Cérébraux, Trisomiques...

Rassembler autant de handicaps différents dans un même établissement représente un défi dont ses promoteurs sont conscients. Ce défi, à ce jour, a été relevé avec succès.

Notre association ambitionne la création d'établissements spécifiquement destinés à l'accueil de personnes cérébro-lésées vieillissantes. L'expérience conduite en Gironde ne peut que nous encourager à développer ce projet.

Accidents domestiques

Selon une étude de l'InVS, il y a eu en 2006 en France plus de 18 500 morts du fait d'accidents de la vie courante, soit 3,6% de la mortalité totale.

Ces accidents touchent surtout les personnes âgées victimes de chutes mais représentent également la première cause de décès chez les enfants âgés de 1 à 14 ans.

Les blessures provoquées par les accidents mortels sont principalement situées au niveau de la hanche (24%) et de la tête (21%). Dans un cas sur deux, il s'agit d'une fracture et dans un sur quatre d'une atteinte des organes internes.

Sur la période 2004-2006, le taux de mortalité a baissé de 11%. Et en particulier chez les enfants de moins de 15 ans, avec une forte diminution des noyades .

L'Ile-de-France bénéficie d'une mortalité significativement plus faible que celle des autres régions.

SALON DES FAMILLES

La Note Bleue - 10 rue Erard - Paris XII^{ème}

(Métro : Reuilly-Diderot)

Le Salon des Familles est un lieu dédié aux familles, aux proches et aux amis des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées, adhérents ou non de l'AFTC.

Chacun peut s'y poser, se reposer, rencontrer d'autres personnes, trouver des informations, échanger...

Un mardi par mois, s'y déroule « *Le dit du mardi* ».

Responsable du Salon : Chantal Fassiaux - 06 80 30 43 59 / chantal.fassiaux@sfr.fr

Planning

Dates	Le dit du mardi 14h - 15h30	Autres rencontres 14h - 16h
28 septembre	Penser à soi malgré tout	
9 octobre	Etre Père ou Mère cérébrolésé(e) : questions et difficultés	
9 novembre	Comment aborder les changements	
30 novembre		Accueil libre
7 décembre	La relation de dépendance	
14 décembre		Accueil libre

Locaux de l'AFTC IdF / Paris

Pour cause de travaux,
l'accès à nos locaux s'effectue désormais :

Pavillon Leriche - Porte 11
6^{ème} étage (ascenseur au fond du hall)

Entrée par les bureaux du CRFTC
(Remonter le couloir central)

Pour nous contacter

Courrier : A F T C IdF / Paris
Pavillon Leriche / Porte 11
Boite 7
96 rue Didot - 75014 Paris

Téléphone : 01 40 44 43 94

Télécopie : 01 40 44 43 58

E-mail : aftc.idf@wanadoo.fr